

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 28 MAI 2019 – PV 439

Présents : Patrick MONIER - Farid EL MASSOUDI.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

225. Air Liquide : noté (FM).

226. Umicore : noté (FM).

227. Ville de Grenoble noté (terrains Bachelard).

228. Monsieur BRIOUA, arbitre : noté (dotations finales). Transmis à la CDA.

229. GSE vs Air Liquide : noté (report match). Accords pour report, match à jouer avant le 06/06/2019.

230. Virieu : noté (FM).

231. Monsieur BRIOUA, arbitre : noté (match reporté). Transmis à la CDA.

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

Assemblée Générale d'été : tous les clubs doivent être représentés par le Président du club.

Pas de possibilité de remettre un pouvoir à un autre club, mais le Président peut donner son pouvoir à un membre licencié dans son club (ce membre ne peut représenter qu'un seul club et doit avoir 18 ans révolus au 21/06/2019).

L'Assemblée Générale aura lieu **vendredi 21/06/2018 à St-Hilaire-du-Rosier**.

REUNION PLENIERE

La Réunion Plénière de la CFE aura lieu **mercredi 12/06/2019 à 19h30** au siège du District.

La présence de toutes les équipes (foot à 8 et foot à 11) est souhaitée.

NOTE A TOUS LES CLUBS - Rappels

Terrain : En cas d'ANNULATION D'UN MATCH programmé à Grenoble (Bachelard ou Espagnac), prévenir impérativement **Mr Dominique BOENIGEN, 06.29.43.70.24** (service des sports, Grenoble).

Respect des Horaires terrains Grenoble : 21h45 : extinction des lumières terrains. **22h00** : extinction des lumières vestiaires, fermeture de l'installation et sortie de l'installation de l'ensemble des usagers.

Arbitre : En cas d'ANNULATION D'UN MATCH prévenir impérativement **l'arbitre désigné et Mr Riad NASRI, 06.21.62.45.26** (Désignateur des arbitres pour le Foot Entreprise).

Règlements : Pour toute question concernant les Règlements (licences par exemple), contacter Mr **Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77** (Président de la Commission des Règlements).

Licences : Contrôle des licences via l'application « Footclubs Compagnon », ou via listing imprimé avec photos des licenciés.

Saisie des résultats : Les résultats doivent être saisis sur internet et les FM envoyées au district (mail, courrier, etc.). En cas de match non disputé, saisir impérativement « **match non joué** ». Vérifier l'exactitude des résultats saisis et renvoyer les FM si erreurs ou matches en retard programmés joués.

Trésorerie : Tous les clubs doivent consulter le PV de la Commission Trésorerie.

Correspondants équipe : la liste des correspondants de toutes les équipes est disponible sur le site : <https://isere.fff.fr/wp-content/uploads/sites/102/2018/11/Correspondants-2018-2019-2018-11-22.pdf>

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE A 11, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

RJ08. ASPTT 1 La Poste – Air Liquide.

Lundi 03/06/2019, 20h30. Paul Vieux Melchior, Sassenage.

RJ09. CEA 1 ST – CEA 2 Grenoble.

Lundi 03/06/2019, 20h15. Jean Julien, Sassenage.

RJ17. GSE – CD Varcès.

Lundi 03/06/2019, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

RJ17. CEA 1 ST – ASPTT 2 ST.

Mercredi 05/06/2019, 20h00. André Argouges, Grenoble.

RJ15. GSE – Air Liquide.

Match à jouer avant le 06/06/2019.

CHAMPIONNAT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Dirigeants vous contacter pour programmer matches en retard et proposer une date à la CFE pour étude et validation.

Matches à jouer avant le 06/06/2019.

CHAMPIONNAT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D2

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Dirigeants vous contacter pour programmer matches en retard et proposer une date à la CFE pour étude et validation.

Matches à jouer avant le 06/06/2019.

RJ17. Umicore – Touvet-Terrasse 2.

Lundi 03/06/2019, 20h00. Bachelard, Grenoble.